



## AVOCATS > SIMON ASSOCIÉS

Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés nomme **Denis di Leonardo**, 59 ans, en qualité d'avocat associé.

Spécialiste du droit fiscal, il est notamment spécialisé en contentieux fiscal, assistance à contrôle fiscal et en conseil en fiscalité personnelle, patrimoniale, internationale.

Il a débuté sa carrière en tant que vérificateur à la direction régionale des impôts de Lyon avant de devenir conseil juridique et fiscal, puis avocat, au sein du cabinet Bontoux & Associés à Paris. De 1992 à 2009, il exerçait à titre indépendant avant de rejoindre le cabinet Simon Associés à Lyon pour créer avec Danièle Siboni le pôle d'expertise en droit fiscal.

Le cabinet accueille **Pascale Perrin**, 31 ans, avocate au barreau de Paris pour développer son **expertise en fiscalité**. Elle a débuté sa carrière au sein du département droit fiscal

du cabinet Colbert (ex-Aeres) à Lyon avant de poursuivre en 2007 chez Bignon Lebray & Associés au sein des départements droit fiscal et fusions-acquisitions.